

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250415-61-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2025

**N° 61/25**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 8 avril 2025
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 22 avril 2025

**Objet de la délibération :**

Ingénierie aux communes –  
Convention CCLL/communes

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	54
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	12
· Excusé(e)s :	9
· Non excusé(e)s :	17
- Votants	71

Résultat du vote	
- Pour :	71
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 15 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le quinze avril,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni dans la salle de convivialité de la Mairie d'Amancey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Joel BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Franck COLLINET à Christophe JOUVIN, Gérard COULET à Estelle BOURNEZ, Jean-Pierre CUNCHON à Olivier DARD, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Marie-Pierre GRANDJEAN à Bernard HUOT-MARCHAND, Patricia LABERTERIE à Colette GROLEAU, Martine LANDRY à Sarah FAIVRE, Nathalie LAURENT à Maxime GROSHENRY, Nadia LOUIS à Marc JACQUOT, Alain MONNIER à Fabienne ARNOUX

**Procuration**

Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Joëlle MAURICE par Michèle BELIN, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Gérard PESEUX par Aurore SCHMITT, Sarah VIONNET par Patrick DELEULE,

**Suppléé(e)s**

Jean-Marie DALOZ, Pascal GOSSE, Elisabeth JACQUES, Agnès MARTEZ-ROUMEAS, Christian MESNIER, Florence PAUL, Rémy PAUL, James PROUTEAU, Laetitia ROGNON

**Excusé(e)**

Guillaume AYMONIN, Henri BARBET, Frédéric BONNEFOI, Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Florian GRILLON, Nathalie KOWAL-BONDY, Sylvie LHERITIER, Angèle LIME, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO, Lydie SAGE, Patrick TELES, Marie-Christine VERNEREY

**Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Philippe MARECHAL a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu les conclusions du schéma de mutualisation présenté le 11 décembre 2023 en Conseil Communautaire et sa présentation en conférence des Maires le 26 novembre 2023,

Vu la délibération n°02/24 du 12 février 2024 portant sur la création d'un poste d'ingénierie au service des Communes,

Vu le modèle de convention présenté en séance,

Le poste d'accompagnement aux Communes étant opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, les Communes peuvent solliciter officiellement une demande d'accompagnement au titre de l'ingénierie aux Communes, par le biais du formulaire de demande de prestation dédié.

Le dépôt d'une demande de prestation donne lieu à la signature d'une convention entre la Commune concernée et la Communauté de Communes Loue Lison.

Cette convention précise les modalités d'intervention et le détail des missions du dispositif, et est établie pour une seule opération. Ainsi, une Commune qui souhaiterait solliciter l'accompagnement aux Communes, doit compléter une demande de prestation par projet, donnant également lieu à une convention par projet.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide le modèle de convention CCLL/Communes qui régit le rôle de chacun ;
- Autorise Monsieur le Président à signer les conventions avec les Communes souhaitant bénéficier de ce service.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250415-61-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2025

Fait et délibéré en séance, le 15.04.2025

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

